

Genève, le 18 juin 2013

Aux représentant-e-s des médias

Conférence de presse de la Cour des comptes

REAMENAGEMENT DE LA PLAINE DE PLAINPALAIS

A l'occasion de la parution d'un nouveau rapport d'audit, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

mardi 25 juin 2013 à 11h00
à la salle des Fiefs
2, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève.

Les magistrats vous présenteront un rapport d'audit de légalité et de gestion relatif à la gestion des travaux de réaménagement de la Plaine de Plainpalais par le département des constructions et de l'aménagement de la Ville de Genève.

Dans le cadre de son analyse générale des risques, la Cour des comptes a retenu les grands projets de construction des collectivités publiques comme particulièrement exposés aux risques, sur le plan de la gestion opérationnelle et de la maîtrise des coûts en particulier.

Après un premier audit mené en 2010 sur le plan cantonal, la Cour a envisagé de conduire un audit de même type dans les services de la Ville de Genève. Ayant reçu à la même époque une communication de conseillers municipaux relative à la gestion des travaux de réaménagement de la Plaine de Plainpalais, la Cour a en définitive consacré son audit à ce seul objet, compte tenu de la complexité du projet et de la durée de sa réalisation.

Sans se prononcer sur les choix en opportunité incombant aux instances politiques de la Ville de Genève, la Cour a analysé les différents processus caractérisant la gestion d'un projet de construction sous l'angle de l'efficacité (bon emploi des fonds publics) et de la conformité avec les bases légales et réglementaires (légalité), ce qui lui a permis de formuler des recommandations de nature à renforcer l'aptitude des services concernés à maîtriser les différentes étapes de conception, de conduite opérationnelle et de suivi financier des grands projets de construction et de réaménagement.

Espérant vous voir nombreux à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

François Paychère
Président

Pour toute information complémentaire, prière de contacter
Monsieur François PAYCHERE, Président de la Cour des comptes
Tél. 022 388 77 90, courriel : francois.paychere@cdc.ge.ch